



CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE CLERMONT-FERRAND

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

CCTP Lot 2 – MENUISERIES INTERIEURES METALLERIE

Etablissement : CHU CLERMONT FERRAND

Site : GABRIEL MONTPIED

Localisation : CENTRE DE RECHERCHE NUTRITION HUMAINE

Objet : AMENAGEMENT PLATEFORME DE RECHERCHE

N° Opération : 7 HGM 17066

DIRECTION DES TRAVAUX, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE
Département BATIMENT GENIE CIVIL
Avril 2026

Table des matières

<u>1.</u>	<u>GENERALITES.....</u>	<u>3</u>
<u>2.</u>	<u>DESCRIPTION DES OUVRAGES.....</u>	<u>4</u>
2.1.	DEPOSE MENUISERIES HAUTES ET QUINCAILLERIES.....	4
2.2.	DEPOSE ET REPOSE DE PAILLASSES SECHES	5
2.3.	FOURNITURES ET POSE DE PAILLASSES SECHES	5
2.4.	PLAN DE TRAVAIL STRATIFIE.....	5
2.5.	CHASSIS VITRES FIXES 140X80	6
2.6.	PLINTHES PVC.....	6
2.7.	BLOC-PORTE A PEINDRE, ETANCHE, 1 VANTAIL 113x210, AVEC OCULUS.....	6
2.8.	BLOC PORTE A PEINDRE, HUISSERIE BOIS, EI 30 - 1 VANTAIL 93X210	6
2.9.	BLOC PORTE, A PEINDRE, HUISSERIE BOIS, EI 30 - 2 VANTAUX (83+53)x210	7
2.10.	SERRURE SUR ORGANIGRAMME POUR PORTE INTERIEURE	7
2.11.	GARNITURE POUR PORTE INTERIEURE FINITION ALU	7
2.12.	PLAQUE ALUMINIUM	8
2.13.	ELABORATION DU DOE.....	8

1. GENERALITES

Règlementation

L'entreprise sera soumise à l'ensemble des règlements, arrêtés, décrets, circulaires, DTU, normes et avis techniques, etc..., connus à la date de remise des offres et applicables à leur lot, à la nature des ouvrages et aux Etablissements Hospitaliers Publics

Le titulaire du présent Lot veillera à la qualification de sa main-d'œuvre ou de ses sous-traitants, qui devront être compatible avec les ouvrages réalisés.

Fourniture de documents

L'entrepreneur devra fournir tous les documents demandés pour approbation travaux à savoir:

- Procès-verbaux de matériaux employés,
- Les certificats de qualités de matières employées,
- Le procès-verbal de réception des supports,
- Les plans d'exécution, de détails et de calepinage notamment pour les châssis.

Prescriptions diverses.

- Traitement des bois.

Tous les bois employés devront avoir subis un traitement fongicide et insecticide par trempage ou étuvage avec label C.T.B.F.

Les menuiseries scellées dans la maçonnerie devront recevoir une couche d'impression avant scellement. Les parties en contact avec la maçonnerie recevront 2 couches de carbonyle.

- Etanchéité des menuiseries.

Toutes les menuiseries extérieures seront posées sur joint d'étanchéité périphérique tel que COMPRIBAND sur pièce d'appui, joint au THIOKOL ou similaire au droit des maçonneries.

- Implantation et côtes.

L'entrepreneur du présent lot devra :

la vérification sur place des côtes d'ouvrage avant fabrication ou commande de fourniture.

Choix des matériaux.

Les matériaux utilisés dans l'exécution des travaux devront satisfaire aux conditions fixées par le Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés de travaux publics et devront posséder un avis technique valide au moment des travaux qui sera à fournir au Maître d'œuvre.

- Qualité des quincailleries.

Les quincailleries porteront le poinçon NF SNFQ. Les ferrures seront en acier E24 galvanisé.

Les quincailleries chromées ou en alliage léger seront protégées par un film plastique.

- Classement des menuiseries.

Les portes intérieures auront le label NF.CTB.

Les menuiseries extérieures seront classées suivant les zones climatiques, les sites et les hauteurs. Leur classement sera au minimum le suivant : A3.E3.V2.

- Echantillonnage à présenter.

Sur demande du Maître d'Œuvre l'entrepreneur devra fournir un échantillonnage complet des quincailleries et portes employées sur le chantier.

Coordination.

L'entrepreneur de ce lot devra avoir connaissance de tous les travaux des autres corps d'état afin qu'il puisse intervenir, en ce qui concerne ses ouvrages, en temps utile et en toute connaissance des contraintes techniques des autres lots.

Exécution des ouvrages.

L'entrepreneur exécutant les travaux se réfèrera aux plans et au présent descriptif.

Il devra la fourniture et la mise en œuvre de tous les matériaux nécessaires à l'exécution des ouvrages de son corps d'état, et à la terminaison totale du bâtiment.

Entretien du chantier

L'entreprise devra les dispositions appropriées pour maintenir un environnement de travail sain pour les occupants des espaces annexes au chantier.

Les salissures devront être nettoyées en permanence et des paillasons humides devront être disposés au droit des circulations communes avec le personnel du CHU.

L'Entreprise devra s'assurer qu'aucun élément ne sera laissé hors de l'espace de chantier.

Pendant la durée des travaux, les parties publiques et le chantier seront maintenus en parfait état de propreté permanente.

Un nettoyage journalier du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail, la sécurité du personnel et la préservation des ouvrages existants ou réalisés.

Stockage

Le titulaire fournira son mode opératoire quant à la livraison et le stockage des différents éléments, matériaux et matériels livrés sur le chantier.

2. DESCRIPTION DES OUVRAGES

Le présent chapitre donne des renseignements sur la nature des travaux à effectuer, sur leur nombre, dimensions, emplacement. Mais cette description n'a pas un caractère limitatif et l'Entrepreneur du présent lot devra exécuter, comme étant compris dans son prix, sans exception, ni réserve, tous les travaux nécessaires et indispensables à l'achèvement complet du projet.

Le titulaire du présent lot devra assurer la protection contre toutes projections où actions mécaniques et l'isolement de l'activité sur le chantier au droit des limites des travaux, pour ses employés et l'ensemble des tierces personnes.

Pour tous les travaux occasionnant des dispersions de poussières, découpe, ponçage et déposes diverses, l'entreprise disposera d'un caisson à filtration absolue mis à disposition par les services techniques du CHU.

Travaux comprenant :

- ✓ **Vérification et prises des côtes.**
- ✓ **Validation des schémas de principe par le MO**
- ✓ Dépose soignée de tous les équipements restant après neutralisation des réseaux et suivant localisation.
- ✓ Stockage des éléments réutilisables selon avis du maître d'ouvrage.
 - ✓ Evacuation des déposes et transport en site adapté aux matériaux déposés et suivant réglementation en vigueur.

2.1. DEPOSE MENUISERIES HAUTES ET QUINCAILLERIES

L'entreprise devra la dépose en récupération de l'ensemble des QUINCAILLERIES et VANTAUX du local 2244, 2245, 2246 .

Tout le système d'ouverture et fermeture des fenêtres devra être déposé, compris évacuation dans les filières appropriées.

Arrachage et évacuation de 10ml de plinthes bois (murs conservés)

Localisation :

- Local 2244, 2245, 2246

2.2. DEPOSE ET REPOSE DE PAILLASSES SECHES

L'entreprise devra la dépose en récupération de l'ensemble des paillasses mentionnées comprenant le démontage des dossierets avec mise en stock dans un local indiqué par les Services Techniques.

L'entreprise devra la protection de ces paillasses jusqu'à la repose.

La prestation comprendra la repose de ces paillasses selon plan y compris toutes sujétions dont la mise en œuvre d'un joint acrylique antibactérien entre les paillasses, la repose des dossierets pour la paillasse L, ou leur remplacement et toutes les jonctions pour une finition propre et étanche.

Si une partie des paillasses déposées est jugé irrécupérable par les Services Technique et la direction du laboratoire, la prestation comprendra l'enlèvement de ces paillasses.

La paillasse K est la seule paillasse déposée et non reposée

Localisation :

- Local 2244 Paillasse H et I déposées et reposées
- Local 2240 Paillasse L déposée et reposée
- Local 2244 Paillasse K déposée et non reposée

2.3. FOURNITURES ET POSE DE PAILLASSES SECHES

L'entreprise devra la fourniture et pose de paillasses sèches présentant les caractéristiques techniques suivantes :

- plan de travail en glace émaillée épaisseur 6 mm sur support hydrofuge de 22 mm, champs protégés par rive en PVC
- dossieret-tablette de 150 mm
- piétements métalliques de 30 x 30 mm avec vérins de mise à niveau
- bandeau de façade à hauteur limitée permettant un passage des jambes aisé sous le plan de travail
- mise en œuvre d'un joint acrylique antibactérien entre les paillasses, les dossierets et toutes les jonctions
- paillasse d'angle avec bord arrondi

Localisation :

- Local 2244 – 2246A – 2246 - 2240

2.4. PLAN DE TRAVAIL STRATIFIE

Réalisation et mise en place d'un plan de travail en stratifié constitué de:

- panneau de particules de 22 mm d'épaisseur, ayant subi un traitement hydrofuge agréé par CTB en usine, revêtement stratifié aux deux faces de 15/10 d'épaisseur
- chants plaqués par encollage traditionnel
- Pied de bureau inox, compris éventuellement tout renfort
- joint étanche en périphérie

Compris un encoffrement en dessous pour passage de réseaux, avec système de fixation murale adéquate compris éventuellement tout renfort de cloison ou contreplaques.(équerre aluminium, cheville, visserie inox,...) et joint étanche en périphérie.

Localisation :

- Local 244A.

2.5. CHASSIS VITRES FIXES 140X80

Fourniture et pose d'un châssis fixe comprenant:

- cadre en bois résineux de 1ère catégorie
- vitrage simple posé en feuillure fermée avec parclosé et mastic obturateur
- habillage aux 2 faces par couvre joint de 40 mm
- dimensions 140cm de long et 80 cm de haut
- allège de 110 cm
- Toutes sujétions comprises

Localisation :

- Local 244A.

2.6. PLINTHES PVC

Fourniture et pose de plinthe PVC, hauteur 10cm, sur nouvelles cloisons du local technique et en raccord d'éléments manquants.

Localisation :

- Locaux 2241-2241A-2246-2246A-2245

2.7. BLOC-PORTE A PEINDRE, ETANCHE, 1 VANTAIL 113x210, AVEC OCULUS

Fourniture et pose de bloc-porte, comprenant :

- oculus largeur 30cm x hauteur 60
- contrôle aplomb et équerrage avec cloisons avant pose huisserie
- huisserie bois exotique, pour intégration dans cloison de 100 mm
- porte à âme pleine pré-peinte de 40 mm
- ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 mm
- habillage par couvre-joint de 40 mm
- ensemble de poignées béquille aluminium
- Serrure à pêne dormant et demi-tour percement cylindre européen
- Ferme porte avec retardateur à la fermeture réf. TS 91 de chez DORMA ou similaire- force à adapter
- ajustement et rabotages nécessaires
- Butoir Mural
- Impression avant pose.
- joints d'étanchéité à l'air
- Pose huisserie par titulaire du lot plâtrerie
- **PV d'étanchéité à fournir**

Localisation :

- Local 2246A,

2.8. BLOC PORTE A PEINDRE, HUISSERIE BOIS, EI 30 - 1 VANTAIL 93X210

Fourniture et pose de bloc-porte coupe-feu 1/2h comprenant :

- contrôle aplomb et équerrage avec cloisons avant pose huisserie
- huisserie bois exotique, pour intégration dans cloison de 100 mm
- porte à âme pleine pré-peinte de 40 mm
- ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 mm
- habillage par couvre-joint de 40 mm
- joints intumescents
- joints iso-phoniques qualité feu périphériques en feuillure

- ensemble de poignées béquille aluminium
- Serrure à pêne dormant et demi-tour percement cylindre européen
- Ferme porte avec retardateur à la fermeture réf. TS 91 de chez DORMA ou similaire- force à adapter
- ajustement et rabotages nécessaires
- Butoir Mural
- Impression avant pose.
- Pose huisserie par titulaire du lot plâtrerie.
- **PV de classement au feu exigé**

Localisation :

- Local 2241A
- Local 2244A
- Local 2245

2.9. BLOC PORTE, A PEINDRE, HUISSERIE BOIS, EI 30 - 2 VANTAUX (83+53)x210

Fourniture et pose de bloc-porte EI 30 comprenant :

- contrôle aplomb et équerrage avec cloisons avant pose huisserie
- huisserie bois exotique, pour intégration dans cloison de 100 mm
- porte à âme pleine pré-peinte de 40 mm
- ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 mm
- habillage par couvre-joint de 40 mm
- joints intumescents
- joints iso-phoniques qualité feu périphériques en feuillure
- ensemble poignée béquille aluminium et barre anti panique
- Serrure à pêne dormant et demi-tour percement cylindre européen
- Ferme porte avec retardateur à la fermeture réf. TS 91 de chez DORMA ou similaire- force à adapter- sur les 2 vantaux
- Cremona pompier
- ajustement et rabotages nécessaires
- Butoir Mural
- Impression avant pose.
- Pose huisserie par titulaire du lot plâtrerie.
- **PV de classement au feu exigé**

Localisation :

- Local 2241

2.10. SERRURE SUR ORGANIGRAMME POUR PORTE INTERIEURE

Fourniture et pose sur porte à fournir d'une serrure à condamnation, compris garniture 50 mm de type JPM Multibat ou équivalent, pour serrure à bec de cane seul.

Serrure correspondant à l'organigramme qui sera transmis au titulaire du marché

Localisation :

- Locaux techniques, pour les 2 portes fournies,

2.11. GARNITURE POUR PORTE INTERIEURE FINITION ALU

Fourniture et pose sur porte à fournir d'une garniture à ensemble de condamnation entraxe 195mm pour porte intérieure de type Riv-bloc de chez Vachette finition chrome ou équivalent

Localisation :

- Pour les 4 blocs portes fournis, local technique et local commande

2.12. PLAQUE ALUMINIUM

Fourniture et pose sur local grillagé extérieur, d'une paroi en aluminium laquée. 2 côtés et portes.
Compris découpe et ajustement sur existant. Finition soignée.

Localisation :

- Local grillagé extérieur

2.13. ELABORATION DU DOE

Remise, en fin de travaux et avant réception d'un Dossier d'Ouvrages Exécutés (DOE), d'un exemplaire sous forme papier et informatique des documents suivants :

Plans des détails & notes justificatives (cette prestation n'exclut pas la fourniture de ces documents avant réalisation).

Note récapitulative des produits et matériaux mis en œuvre :

- Nature.
- Références – fournisseurs.
- Notices techniques, avis techniques, etc....
- Notice d'entretien.
- PV de classement au feu